

Communication en Question

www.comenquestion.com

n° 16, Novembre / Décembre 2022

ISSN : 2306 - 5184

Épanouissement socio-familial et maltraitance des enfants « sorciers » dans le District d'Abidjan.

Socio-family development and ill-treatment of "sorcerer" children in the District of Abidjan.

1

BAZARÉ Nébi Raymond

Enseignant-Chercheur

Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Email : drbaz912@gmail.com

N'GORAN Koko Lucie

Enseignant Chercheur, Maître de conférences

Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Email : ngorankokolucie@yahoo.fr

ANET Akessé Sylvestre César

Spécialiste en droit de l'enfant

Docteur en Criminologie

Email : anetcesar49@gmail.com

Résumé

Ce travail a pour objectif d'identifier et d'analyser les difficultés sociales et familiales qui conduisent à la maltraitance des enfants « sorciers » dans le District d'Abidjan. La recherche des données de terrain s'est effectuée dans le District d'Abidjan. Elle a été possible grâce à la technique du sondage et à l'échantillonnage par choix raisonné. Un échantillon de 76 individus dont 44 parents d'enfants « sorciers », 26 enfants « sorciers », 2 pasteurs, 4 travailleurs sociaux intervenants dans les ONG où transitent des enfants « sorciers » ont été approchés et interviewés. Les logiciels sphinx 4 et Excel ont servi pour le traitement, l'analyse et la présentation des données. L'étude a révélé que des parents en situation de chômage (courte et longue durée), des parents dont les opportunités d'affaires et de réussite n'ont pu voir le jour et des parents attribuant leur manque de promotion dans leurs services respectifs, ont maltraité leurs enfants « sorciers ». Pour ces parents maltraitants, leurs enfants « sorciers » sont à la base de leurs problèmes d'épanouissement social et / ou familial.

Mots-clés : Enfant « sorcier » ; Épanouissement socio-familial ; Maltraitance ; Sorcellerie ; Côte d'Ivoire.

Abstract

The aim of this work is to identify and analyze the social and family difficulties which lead to the ill-treatment of child "wizards" in the Abidjan District. The search for field data was carried out in the Abidjan District. It was possible thanks to the technique of sampling and sampling by reasoned choice. A sample of 76 individuals, including 44 parents of "wizarding" children, 26 "wizarding" children, 2 pastors, 4 social workers working in NGOs transiting "wizarding" children were approached and interviewed. Sphinx 4 and Excel software on the service for data processing, analysis and presentation. The study found that parents who were unemployed (short and long term), parents who did not have the business and success opportunities could not see the light of day, and parents who attributed their lack of promotion to their respective services, mistreated their "sorcerer" children. For these abusive parents, their "wizarding" children are the basis of their social and / or family development problems.

Keywords: Child "sorcerer"; Socio-family development ; Abuse ; Witchcraft ; Côte d'Ivoire.

1.- Introduction et repères théoriques

Les populations ont des conceptions plurielles de la réussite sociale. Réussir socialement apparaît être chez certains parents le fait de jouir d'une certaine aisance financière et matérielle. Constatant des freins, des obstacles, des épreuves, etc. à la réalisation des desseins qu'ils se sont fixés, et apparemment incapables de déterminer les causes et / ou les raisons réelles de leurs insuccès, des parents jettent, semble-t-il le discrédit sur les sorciers. Mais, c'est surtout les enfants « sorciers » qui paraissent être les plus indexés comme agissant par le biais de leurs pouvoirs mystiques et maléfiques contre les intérêts des parents et de la famille. Pour cela, ces enfants sont considérés comme des acteurs principaux des échecs sur le plan social des parents.

Les anthropologues et les membres des organisations humanitaires attestent que plusieurs facteurs sont à l'origine des accusations de sorcellerie portées contre la personne des enfants (De Boeck, 2000 ; OFPRA, 2014). De Boeck (2000) est l'un des premiers chercheurs à s'intéresser aux difficultés que vivent des enfants du fait des croyances en la sorcellerie. Il estime que les accusations de sorcellerie à l'endroit des enfants et les différentes formes de violences qui en découlent sont le produit des mutations socio-économiques et culturelles complexes. La reconfiguration des structures familiales due au décès d'un parent, à la recomposition des familles, à la polygamie, à la rivalité entre coépouses altérant les réseaux de sociabilité sont des facteurs déterminant dans la production du phénomène des enfants « sorciers » (De Boeck, 2000). Il fait savoir aussi que les crises socio-politiques et économiques que connaissent les États et les populations sont des sortes d'adrénaline qui poussent des familles incapables de satisfaire les besoins élémentaires des enfants à charges à les expulser de leurs maisons en les accusant de pratiquer la sorcellerie.

Aguilar (2005), ne se limitant pas au seul fait économique, interroge aussi les mutations socio-familiales dans la production des enfants « sorciers ». Elle y découvre que la transition vers la famille urbaine et la mutation de l'image du sorcier sont deux dimensions importantes à considérer dans les accusations de sorcellerie contre les enfants. Pour l'auteure, ces deux facteurs sont déterminants dans les formes actuelles d'accusation de sorcellerie et ce, en

considération des expériences vécues par chaque famille à travers la maladie, la mort, les représentations de l'enfant et l'anomie (en termes d'absence de règles sociales). Quant à Cimpric (2010) et Moulia (2016), elles établissent un lien entre le phénomène des enfants « sorciers » et plusieurs facteurs. Elles estiment en effet que les questions de dysfonctionnement des familles et l'effritement de la « solidarité africaine » sont capitaux et fondamentaux pour rendre compte de la question de la maltraitance envers les enfants « sorciers ». Elles n'excluent point la situation sociopolitique précaire et instable illustrée par les guerres civiles, les coups d'État, la mauvaise gouvernance... comme étant de l'ordre des facteurs générateurs des enfants « sorciers ». Pour ces chercheuses, ces situations alarmantes et chaotiques sont des faits qui occasionnent les désolations et déconfigurations des familles. Affaiblissant les foyers, ces circonstances sont des occasions pour des parents aux conditions socioéconomiques difficiles et vulnérables, de fabriquer des arguments emprunts d'altérités et de négativismes afin d'écarter des enfants dont ils ne peuvent plus subvenir aux besoins (Tonda, 2000 ; Cimpric, 2010). Les accusations et / ou maltraitances des enfants pour sorcellerie apparaissent alors être les armes privilégiées de certains parents pour éloigner leur (s) enfant (s) de la sphère familiale. Pour De Boeck, 2000 ; Delaunay, 2009 ; N'Situ et Le Roy, 2015), les négligences, les violences et les expulsions des enfants « sorciers » sont le fait de familles à situations économiques difficiles et précaires. Ils pensent que les accusations de sorcellerie sont un moyen pour les familles confrontées à des difficultés pécuniaires de se libérer vis-à-vis des charges primaires (nourriture, santé, scolarisation, etc.) de leurs enfants qu'elles ont du mal à assumer. Selon (OCHA 2011), depuis 2002, la Côte d'Ivoire traverse une situation particulièrement difficile qui a fragilisé son tissu social en occasionnant une entorse à la cohésion sociale et au lien social. Cette situation a engendré une insécurité grandissante, un ralentissement du développement économique, un chômage massif des jeunes et une expansion de la mauvaise gouvernance (FMI, 2014).

De ces différentes situations de crise, il en découle un accroissement de la pauvreté, une insuffisance et un dysfonctionnement des services sociaux de base, un effritement des mécanismes socio-familiaux et communautaires traditionnels de

protection de l'enfant. Dès lors, celui-ci (l'enfant) est exposé à des situations de violation de ses droits (De Boeck, 2008 ; Cimpric, 2010). Ces situations générales qui déstabilisent les personnes et les familles, amènent les uns et les autres à rechercher les causes des conditions désagréables dans lesquelles ils se retrouvent. Des individus scrutent leur environnement immédiat pour s'expliquer les causes de leurs malheurs.

Dans cette logique, les personnes plus proches qui ont des comportements indésirables, sont vues comme pouvant empêcher l'élévation sociale, la réussite, etc. Les enfants qui tiennent des propos discourtois, regardent droit dans les yeux des grandes personnes, adoptent des comportements et des agissements bizarres sont identifiés comme les responsables des malheurs dans les familles. Pour cela, certains de ces enfants sont soumis à des conditions difficiles : châtiments et autres méfaits (Bazaré et al., 2014 ; Anet, 2019). Les travaux antérieurs ont plus planché sur les mutations socio-économiques, militaires et la stigmatisation : son vécu et sa prévention. Ils n'ont cependant pas véritablement examiné le rapport entre l'épanouissement social des familles et la maltraitance des enfants « sorcières » dans le District d'Abidjan. C'est d'ailleurs ce « vide » que veut combler cet article en essayant d'analyser l'existence d'un possible lien entre les deux variables sus-indiquées. Ici, nous voulons mettre en évidence l'impact probable des questions de la non-employabilité, du manque d'ascension professionnelle, de la non-prospérité, de l'instabilité, de l'infertilité, etc. des familles dans la production des actes de maltraitance envers les enfants « sorcières ».

Dans la dynamique de comprendre le / les comportement (s) volontaire (s) de l'individu et, d'expliquer la relation entre les attitudes et les comportements au sein de l'action humaine, nous avons jugé utile de convoquer la théorie de l'action raisonnée. Elle met en relief avec la ou les motivations d'un maltraitant d'enfant « sorcier ». De ces conditions, les quelques rares études nationales n'ont pas assez mis l'accent sur la corrélation difficultés socio-familiales et maltraitance d'enfant « sorcier ». Ainsi, le but de cette étude est d'analyser les difficultés socio-familiales qui conduisent à la maltraitance des enfants « sorcières » dans le District d'Abidjan.

Dans l'optique d'atteindre cet objectif, l'on a essayé de trouver des réponses à un ensemble de questions de recherche (générale et opérationnelle). La question générale est intitulée comme suit : Quelles sont les difficultés socio-familiales qui conduisent à la maltraitance des enfants « sorciers » dans le District d'Abidjan ? Pour un besoin de clarification, nous avons subdivisé la question générale en trois (03) questions opérationnelles. Il s'agit de :

- En quoi les problèmes d'insertion et d'épanouissement socio-professionnel des parents favorisent-ils la maltraitance des enfants « sorciers » ?
- Quel est le lien entre les problèmes matrimoniaux des familles et la maltraitance envers les enfants « sorciers » ?
- Comment les situations économiques précaires des familles peuvent-elles induire à la maltraitance des enfants « sorciers » ?

Afin de mieux nous faire suivre, nous débutons la présentation de données, par l'introduction et quelques repères théoriques (1), l'exposition des matériels et méthodes de recherche de données (2), et la présentation des résultats ainsi que leurs discussions (3).

6

2.- Matériels et méthodes

L'étude a été réalisée dans quatre (4) centres d'ONGs et camps de prière du District d'Abidjan où résident ou transitent des enfants « sorciers ». Concrètement, elle s'est déroulée au sein des centres de l'ONG Cavoéquiva (Adjamé), du Foyer AKWABA (Abobo), dans les camps de prière et de délivrance MIFE (Anyama), et dans le camp de prière de madame Massandjé (Yopougon).

Elle a été possible grâce à la technique du sondage et à l'échantillonnage par choix raisonné. Un échantillon de 76 individus dont 44 parents d'enfants « sorciers », 26 enfants « sorciers », (02) pasteurs, (04) travailleurs sociaux intervenants dans les ONG où transitent des enfants « sorciers » ont été approchés et interviewés. La recherche documentaire, l'enquête par questionnaire et guide d'entretien ont servi au recueil des données. Enfin, les méthodes d'analyse qualitative (phénoménologie, clinique) et quantitative

(logiciels Sphinx et Excel) nous ont été d'un apport idoine pour le traitement et l'analyse des données.

3.- Résultats et discussions

Les résultats de l'étude sont relatifs à l'exposition des indicateurs des échecs sociaux dont les responsabilités sont attribuées aux enfants « sorciers » par des parents, et pour lesquelles ils trouvent, judicieux de leur faire vivre des moments difficiles.

3.1.- Problèmes d'insertion, d'épanouissements socio-professionnels des parents et maltraitance

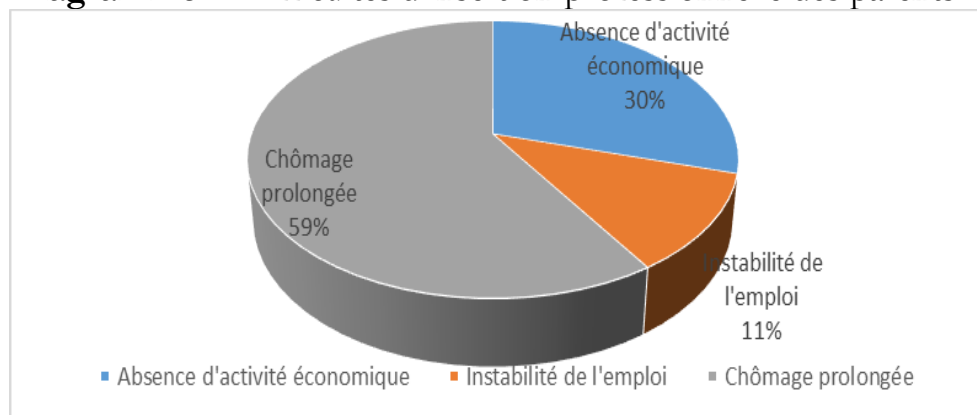
En Côte d'Ivoire, les populations jeunes comme adultes sont confrontées à la problématique de l'emploi. Diplômés ou pas, qualifiés ou pas, lorsque les familles constatent que certains de leurs membres, ayant ou pas les compétences et / ou qualifications requises, peinent à trouver un emploi, le bouc émissaire est rapidement recherché. La sorcellerie devient dans nombre des cas, l'un des facteurs évoqués. Les sorciers sont donc accusés de provoquer l'inaccessibilité à l'emploi. Les enfants « sorciers » sont, après les différents entretiens réalisés, de façon récurrente cités comme des personnes aux mains obscures qui bloquent l'accès à l'emploi, à la promotion, leurs opportunités d'affaires, de réussite ainsi que le développement des projets socio-économiques de leurs parents.

3.1.1.- Problèmes d'insertion professionnelle des parents et maltraitance

Les informations traitées et livrées par le diagramme ci-dessus affichent que plus de la moitié des parents (59%) perçoivent les enfants « sorciers » comme les responsables de leur situation de chômage. Pour près d'un tiers des parents (30%), les enfants « sorciers » sont des personnes qui, par leurs actions, font qu'ils n'ont pas d'activités économiques. Pendant ce temps, les parents (11%), en proportion non moins négligeable, qui parfois, sont licenciés ou exécutent des contrats de courtes durées, accablent les enfants « sorciers » d'être fautifs de la précarité et / ou de l'instabilité de leurs

emplois. De ce qui précède, on retient que tous les parents de l'étude paraissent unanimes quant à la responsabilité et / ou actions de certains enfants « sorciers » contre leur insertion professionnelle.

Diagramme 1. Difficultés d'insertion professionnelle des parents



Source : Bazaré et al, 2022

8

Pour des événements parfois anodins, des parents, sans des questionnements profonds, attribuent la responsabilité des malheurs vécus à des enfants qui, par moments, ont des attitudes ou comportements différents des autres enfants que des parents n'apprécient pas. C'est le cas d'Hélène, orpheline de quinze (15) ans, vivant chez sa tante et accusée de sorcellerie. Comme on s'aperçoit, les enfants « sorciers » subissent la plupart des actes délétères à cause des préjugés sociaux des parents à leurs sujets et /ou en leur défaveur. Au nom de ces préjugés, les enfants « sorciers » sont considérés comme des personnes dont les actions ont des effets négatifs pour le bonheur et l'épanouissement des ménages.

En considérant le tableau ci-dessus, on constate que pour près de 88.6 % des parents de l'étude, les enfants « sorciers » sont responsables de leur situation de chômage prolongé et de l'absence d'activités économiques. Ces parents (88.6%) représentent le pourcentage le plus important des parents qui accablent les enfants « sorciers » d'être la cause de leur problème d'insertion professionnelle. Cela signifie que pour près de neuf (09) parents sur dix (10), les enfants « sorciers » sont les personnes qui, à travers leurs pouvoirs maléfiques, œuvrent pour les faits de chômage et de non emploi de certains membres des familles. Seulement, un

pourcentage relativement insignifiant (11.4%) de parents tiennent les enfants « sorciers » pour responsables de l'instabilité de l'emploi qui affecte des parents et / ou des membres des familles de ces enfants « sorciers ».

Tableau 1. Lien entre les problèmes d'insertion professionnelle des parents et la maltraitance envers l'enfant « sorcier »

Problèmes d'insertion socio-professionnelle	Maltraitance							Total
	Privation de nourriture	Privation de sommeil	Châtiments corporels	Humiliation	Injures	Isolement	Rejet	
Absence d'activité économique	15,9% (7)	0,0% (0)	4,5% (2)	2,3% (1)	0,0% (0)	2,3% (1)	4,5% (2)	29,5% (13)
Instabilité de l'emploi	0,0% (0)	0,0% (0)	4,5% (2)	0,0% (0)	2,3% (1)	4,5% (2)	0,0% (0)	11,4% (5)
Chômage prolongé	15,9% (7)	9,1% (4)	2,3% (1)	9,1% (4)	4,5% (2)	18,2% (8)	0,0% (0)	59,1% (26)
Total	31,8% (14)	9,1% (4)	11,4% (5)	11,4% (5)	6,8% (3)	25,0% (11)	4,5% (2)	100% (44)

La dépendance est significative. $\chi^2 = 22,03$, ddl = 12, 1-p = 96,28%.

Source : Bazaré et al, 2022

Prenant en compte le poids des modalités de la variable dépendante, en faisant un examen vertical du tableau, on observe que les pourcentages des parents qui privent de nourriture les enfants « sorciers » en les accusant d'être la source de l'absence d'activités économiques et de leurs chômages prolongés sont égaux. Ils sont de l'ordre de 15.9% dans chaque strate contre aucun parent du groupe de ceux qui pensent que les enfants « sorciers » constituent le problème de l'instabilité de l'emploi vécu. Leur fréquence est nulle.

Également, il est à noter que les actes de privations de sommeil (9.1%), d'humiliation (9.1%) et d'isolement (18.2%) sont plus réservés aux enfants « sorciers » à qui les parents attribuent la responsabilité des situations de chômage prolongées les affectant, eux ou certains de leurs proches-parents. Pour vérifier s'il y a une

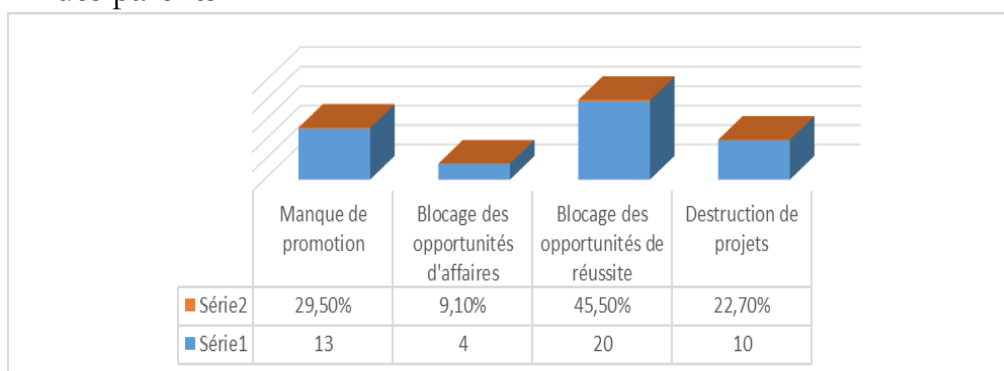
liaison notable entre les variables enfants « sorciers », sources des problèmes d'insertion professionnelle et maltraitance, on a eu recours à la technique du test d'indépendance qu'est le khi-deux. Celui-ci a donné le résultat suivant : $\chi^2 = 22.03$, ddl = 12, $p = 96.28\%$, et induit que la dépendance est significative. Nous pouvons dire que l'hypothèse l'enfant « sorcier », source de problème d'insertion professionnelle est confirmée. Il existe un lien significatif entre les considérations de l'enfant « sorcier » comme source de problème d'insertion professionnelle et la maltraitance. En d'autres termes, selon les parents de l'étude, les enfants « sorciers » sont un obstacle à leur insertion socio-professionnelle et / ou à celle de certains de leurs proches.

3.2.- Problèmes d'épanouissement socio-professionnel des familles et maltraitance

3.2.1.-Problèmes d'épanouissement socio-professionnel

Diagramme 2 : Problèmes d'épanouissement socio-professionnel des parents

10



Source : Bazaré et al, 2022

En référence à ce diagramme, les parents témoignent que les enfants « sorciers », par leurs actions maléfiques, ont au moins une fois obstrué à leurs ascensions socio-professionnelles. Plus de la moitié des parents (54.6 %) estiment que les enfants « sorciers » mènent des actions pour bloquer leurs opportunités de réussites (45.50%) et d'affaires (9.10%), tandis que pour près d'un quart des parents (22.70%), les enfants « sorciers » sont responsables de la destruction de leurs projets. En outre, plus d'un quart des parents

(29.50%), sous contrat en entreprise ou fonctionnaires, attribuent leurs manques de promotion aux enfants « sorciers ». Les parents prétendent que les enfants « sorciers » sont une catégorie de personnes dont la majorité des actions sont en défaveur de leurs épanouissements socio-professionnels.

Diane (12 ans) enfant « sorcier » partage son récit :

« Je viens d'Anono (Cocody). Je suis avec ma grand-mère et mes deux tantes. Mais, à la maison, c'est tantie Yolande qui commande. Elle fait de la couture dans le village (Anono). Elle dit que son pasteur lui a dit que c'est à cause de moi que son atelier ne marche plus bien. Elle dit que je fais de la sorcellerie et qu'à cause moi ses clients sont partis ailleurs. Elle m'a même mis en genouille. Elle m'a mis sur jeûne sec pendant trois jours. Et, puis un jour, elle, sa camarade et ma grand-mère m'ont emmenée ici ».

3.2.2.-Lien entre les problèmes d'épanouissement socio-professionnel des parents et maltraitance envers les enfants « sorciers »

En considérant les informations fournies par ce tableau de croisement, on observe un écart considérable (42.6% contre 8.5%) entre les parents qui accusent les enfants « sorciers » de constituer un blocage pour leurs opportunités d'affaires et ceux qui admettent que ces enfants sont une barrière à leurs opportunités de réussite. Toutefois, ces catégories cumulées de parents représentent à elles seules, plus de la moitié des parents (51.1%) de l'étude. Si on ajoute à ces groupes, les parents (21.3%) qui disent que les enfants « sorciers » détruisent les projets et le pourcentage des parents (72.4%) qui estiment que les enfants « sorciers » s'attaquent aux initiatives d'épanouissements économiques et professionnels, le pourcentage des parents devient très important. Il est proche des trois quarts de l'ensemble des parents de l'étude. Ce qui induit que plus d'un quart des parents (27.7%) accusent les enfants « sorciers » d'empêcher leur ascension professionnelle.

Tableau 2 : Lien entre les problèmes d'épanouissement socio-professionnel des parents et maltraitance envers les enfants « sorciers »

Problèmes d'épanouissement professionnel	Maltraitance							Total
	Privation de nourriture	Privation de sommeil	Châtiments corporels	Humiliation	Injures	Isolement	Rejet	
Manque de promotion	21,3% (10)	0,0% (0)	2,1% (1)	0,0% (0)	2,1% (1)	2,1% (1)	0,0% (0)	27,7% (13)
Blocage des opportunités d'affaires	2,1% (1)	2,1% (1)	0,0% (0)	2,1% (1)	0,0% (0)	2,1% (1)	0,0% (0)	8,5% (4)
Blocage des opportunités de réussite	10,6% (5)	0,0% (0)	6,4% (3)	8,5% (4)	2,1% (1)	10,6% (5)	4,3% (2)	42,6% (20)
Destruction de projets	2,1% (1)	6,4% (3)	2,1% (1)	0,0% (0)	2,1% (1)	8,5% (4)	0,0% (0)	21,3% (10)
Total	36,2% (17)	8,5% (4)	10,6% (5)	10,6% (5)	6,4% (3)	23,4% (11)	4,3% (2)	100% (47)

12

La dépendance est significative. $\chi^2 = 29,80$, ddl = 18, $1-p = 96,05\%$.

Source : Bazaré et col., 2022

Le tableau révèle que près d'un quart des parents (21.3%) qui accusent les enfants « sorciers » de constituer un frein à l'obtention d'une promotion, sont les plus enclins à priver de nourriture les enfants « sorciers ». Pour ces mêmes considérations de la sorcellerie des enfants, un dixième des parents (10.6%), admettant que les enfants « sorciers » bloquent leurs opportunités de réussite, constituent le groupe de parents qui a plus opté pour leur isolement. Les privations d'enfants « sorciers » de sommeil sont plus le fait des parents (6.4%) qui accusent les enfants « sorciers » de s'attaquer et de détruire les projets. Pour connaître le lien existant entre les problèmes d'épanouissements socio-professionnels et la maltraitance des enfants « sorciers », nous avons eu recours au test statistique de khi-deux ($\chi^2 = 29,80$, ddl = 18, $1-p = 96,05\%$). L'hypothèse de l'enfant « sorcier », cause de problèmes

Épanouissement socio-familial et maltraitance des enfants « sorciers » dans le District d'Abidjan

d'épanouissements socio-professionnels est confirmé. Cela veut dire qu'il existe une relation très significative entre les problèmes d'épanouissement socio-professionnel et la maltraitance des enfants « sorciers ».

3.2.3.-Lien entre la situation socioprofessionnelle des parents et la maltraitance envers les enfants « sorciers »

Tableau 3 : Lien entre la situation socioprofessionnelle des parents et la maltraitance envers les enfants « sorciers »

Mauvais traitement s Professionparents	Le priver de nourriture	Le frapper	Le chasser du domicile	L'interner dans un camp de prière	Le conduire chez un homme de Dieu	Le conduire chez un féticheur/ Marabout	Ne sais pas	Prière	Total
Fonctionnaire	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	15,6% (7)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	15,6% (7)
Salarié du privé	2,2% (1)	0,0% (0)	0,0% (0)	22,2% (10)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	24,4% (11)
Commerçant	0,0% (0)	0,0% (0)	2,2% (1)	4,4% (2)	0,0% (0)	2,2% (1)	0,0% (0)	0,0% (0)	8,9% (4)
Agriculteur	0,0% (0)	0,0% (0)	2,2% (1)	4,4% (2)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	6,7% (3)
Artisan	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	8,9% (4)	0,0% (0)	2,2% (1)	0,0% (0)	0,0% (0)	11,1% (5)
Chauffeur	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	2,2% (1)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	2,2% (1)
Elève/étudiant	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	2,2% (1)	2,2% (1)
Sans activité	2,2% (1)	0,0% (0)	0,0% (0)	2,2% (1)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	4,4% (2)
Ménagère	2,2% (1)	2,2% (1)	2,2% (1)	8,9% (4)	2,2% (1)	0,0% (0)	2,2% (1)	2,2% (1)	22,2% (10)
Autre	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	2,2% (1)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	2,2% (1)
Total	6,7% (3)	2,2% (1)	6,7% (3)	66,7% (30)	6,7% (3)	4,4% (2)	2,2% (1)	4,4% (2)	100% (45)

Source : Bazaré et col., 2022

La dépendance est significative. Chi2= 86.57, ddl = 63, 1-p = 97.39%.

Selon le présent tableau, il existe un lien entre le statut socio-professionnel des parents d'enfants « sorciers » et les actes de maltraitance auxquels les enfants « sorciers » sont confrontés. Il fait en effet remarquer que quelle que soit l'activité menée par les parents, leurs enfants, accusés de sorcellerie, sont en majorité internés dans les camps de prière (66.7%). Aussi, précise-t-il que les enfants des salariés du privé (22.2%) et les fonctionnaires du public (15.6%) sont les plus nombreux à être confiné en ces lieux. Ils sont suivis par ceux des ménagères (8.9%), des artisans (8.9%), des commerçants (4.4%) et des agriculteurs (4.4%).

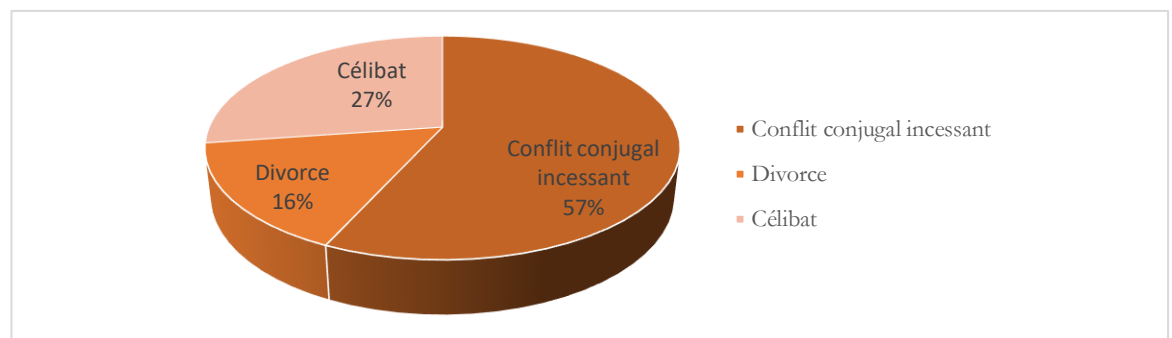
Les parents salariés du privé, internent davantage leurs enfants « sorciers » dans les camps de prières (22.2%) et les privent aussi de nourriture (2.2%). Pour eux, ces mesures ont pour but de rendre possible la délivrance de leurs enfants de l'emprise de la sorcellerie.

3.3.-Problèmes matrimoniaux, situations difficiles survenues au sein de la cellule familiale et maltraitance envers les enfants « sorciers ».

14

3.3.1- Problèmes matrimoniaux des familles et maltraitance des enfants « sorciers »

Diagramme 3. Problèmes matrimoniaux des parents



Source : Bazaré et col., 2022

Le diagramme ci-dessus signale que, mêmes pour les problèmes matrimoniaux auxquels les familles sont confrontées, les parents croient que les enfants « sorciers » en sont les instigateurs. Dans ces conditions, le diagramme informe que plus de la moitié des parents (57%) croit les enfants « sorciers » capable d'avoir

planifié et / ou provoqué les conflits conjugaux incessants. Un quart des parents (27%) admet que les enfants « sorciers » sont en mesure de bloquer leurs projets de mariage. Cette situation semble selon eux, expliquer leurs statuts de célibataires. À côté des cas évoqués, un seizième des parents (16%) pense que les enfants « sorciers » sont susceptibles d'actions ayant entraîné leurs divorces d'avec leurs conjoints. Ainsi, il est à noter que pour les parents, les enfants « sorciers » sont des menaces pour la contraction et la durabilité des mariages, la cohésion et / ou la concorde dans la vie des couples.

Bernadette, parente d'enfant « sorcier » :

« Dans mon cas, c'est une nièce ; la fille à une cousine que j'ai récupéré dans mon foyer qui me crée tous les mille problèmes dans mon foyer. Regardez-vous-même, une semaine seulement après l'arrivée de la petite fille, j'ai commencé à voir des choses bizarres dans mon couple. Mon mari dit qu'il n'aime pas la tête de la petite fille. Presque chaque jour, il y a des histoires à la maison. Mon mari dit que depuis l'arrivée de la petite, presque toutes les nuits, il entend les pleurs d'un bébé dans la maison au milieu de la nuit alors mon dernier a plus de quinze ans. Lorsque je lui ai demandé le pourquoi de ses pleurs la nuit, c'est en ce moment-là qu'elle-même a dit que les gens veulent l'initier à la sorcellerie pour qu'elle me tue. Et, comme elle refuse, les autres sorciers la frappent. C'est pour cela qu'elle pleure souvent dans la nuit ».

15

3.3.2- Problèmes matrimoniaux des familles et maltraitance des enfants « sorciers »

De ce tableau 4, il nous est donné d'observer que près des trois quarts des parents (72.7%) dénoncent l'immixtion des enfants « sorciers » dans les affaires conjugales de sorte à créer et / ou à entretenir les conflits incessants et les divorces. Pour d'autres

parents, représentant plus du quart de l'ensemble des parents d'enfants « sorciers » de l'enquête, les enfants « sorciers » œuvrent pour eux-mêmes et / ou des membres de leurs familles ne contractent point de contrats de mariages. À leur entendre, les enfants « sorciers » sont pour beaucoup responsables des statuts de célibataires que vivent plusieurs hommes et femmes dans le district d'Abidjan.

Tableau 4 : Lien problèmes familiaux et maltraitance envers les enfants « sorciers »

Problèmes intrafamiliaux	Maltraitance							Total
	Privation de nourriture	Privation de sommeil	Châtiments corporels	Humiliation	Injures	Isolement	Rejet	
Conflit conjugal incessant	13,6% (6)	9,1% (4)	2,3% (1)	9,1% (4)	4,5% (2)	18,2% (8)	0,0% (0)	56,8% (25)
Divorce	4,5% (2)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	2,3% (1)	6,8% (3)	2,3% (1)	15,9% (7)
Célibat	13,6% (6)	0,0% (0)	9,1% (4)	2,3% (1)	0,0% (0)	0,0% (0)	2,3% (1)	27,3% (12)
Total	31,8% (14)	9,1% (4)	11,4% (5)	11,4% (5)	6,8% (3)	25,0% (11)	4,5% (2)	100% (44)

La dépendance est significative. $\chi^2 = 22,04$, ddl = 12, 1-p = 96,29%.

Source : Bazaré et col., 2022

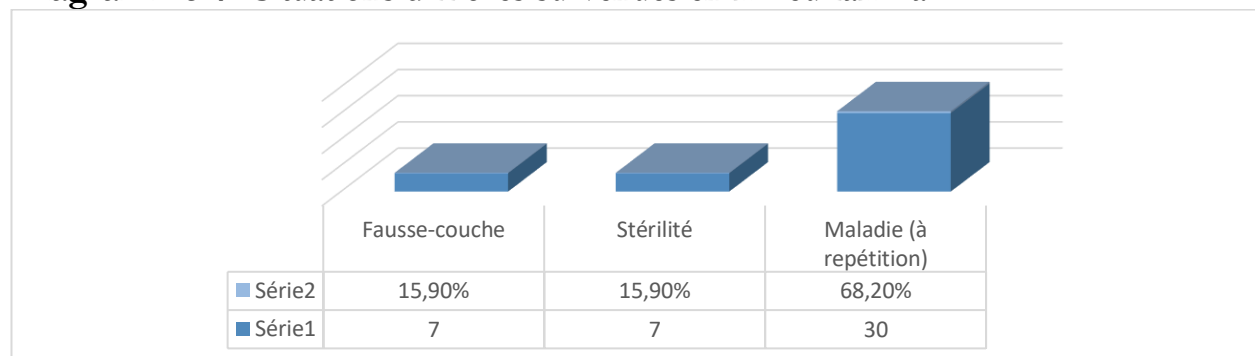
Au nom de ces allégations, plus d'un tiers des parents prive de nourriture les enfants « sorciers », et un quart d'entre eux les isolent fréquemment. L'isolement est une expression de comportements maltraitance auquel près de 20% des parents qui fustigent les enfants « sorciers » d'être les instigateurs de conflits conjugaux incessants ont recouru. Toutefois, ces données n'omettent point de signaler l'existence d'autres faits de maltraitance subis par les enfants « sorciers » en raison de leur implication supposée dans l'établissement de rapports sociaux et familiaux conviviaux problématiques.

Pour s'assurer de l'existence ou pas de lien entre les problèmes matrimoniaux et la maltraitance, nous avons recouru à la technique du test d'indépendance qu'est le khi-deux. Celui-ci a donné le résultat suivant : $\chi^2 = 22.04$, ddl = 12, $1-p = 96.29\%$. Au regard de ce résultat, l'hypothèse les enfants « sorciers », causes des problèmes matrimoniaux est confirmée. On peut donc conclure qu'il existe un lien significatif entre les problèmes familiaux et la maltraitance des enfants « sorciers ». En d'autres termes, pour les parents, les enfants « sorciers » constituent un souci majeur pour la constitution des couples, et pour l'harmonie et la stabilité dans les couples.

3.4.- Situations difficiles survenues en milieu familial

3.4.1.- Situations difficiles en milieu familial

Diagramme 4 : Situations difficiles survenues en milieu familial



Source : Bazaré et al, 2022

Les interventions nuisibles des enfants « sorciers » semblent avoir affecté les parents sur le plan de la santé. D'après le diagramme, plus des deux tiers des parents (68.20%) estiment que les enfants « sorciers », de par l'activation de leurs puissances sorcières, transmettent de façon répétitive à certains membres de leurs familles, et parfois, à eux-mêmes les parents, des maladies. Ce groupe de parents représente au moins deux (02) fois le pourcentage cumulé des parents qui avancent avoir été ou sont confrontés à des situations de fausses-couches (15.9%) et de stérilité (15.9%) du fait des enfants « sorciers ». Au regard de cette distribution, on remarque que pour les parents, les enfants « sorciers » transmettent de façon répétée la / les maladie (s), et sont aussi la

cause de la stérilité et des fausses-couches constatées dans les ménages.

3.4.2.- Lien entre les situations difficiles de maladie et de procréation survenues en milieu familial et la maltraitance envers les enfants « sorciers »

Tableau 5. Lien entre les situations difficiles de maladie et de procréation survenues en milieu familial et la maltraitance envers les enfants « sorciers »

Problèmes de procréation et de maladie	Maltraitance							Total
	Privation de nourriture	Privation de sommeil	Châtiments corporels	Humiliation	Injures	Isolément	Rejet	
Fausse-couche	15,9% (7)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	15,9% (7)
Stérilité	9,1% (4)	0,0% (0)	4,5% (2)	0,0% (0)	0,0% (0)	2,3% (1)	0,0% (0)	15,9% (7)
Maladie (à répétition)	6,8% (3)	9,1% (4)	6,8% (3)	11,4% (5)	6,8% (3)	22,7% (10)	4,5% (2)	68,2% (30)
TOTAL	31,8% (14)	9,1% (4)	11,4% (5)	11,4% (5)	6,8% (3)	25,0% (11)	4,5% (2)	100% (44)

18

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 28,23$, ddl = 12, 1-p = 99,49%.

Source : Bazaré et al, 2022

En référence au tableau de croisement ci-dessus, et considérant une certaine certitude des parents de ce que les enfants « sorciers » peuvent agir ou ont agi négativement sur la santé en général, et sur la procréation, ils leur font vivre l'"enfer". Et, le tableau ci-dessus, donne d'observer que plus de deux tiers des parents (68.2%) accusent les enfants « sorciers » de provoquer des maladies à répétition chez leurs proches. Ce pourcentage est selon le tableau plus du double de la somme des pourcentages des parents qui croient en l'action des enfants « sorciers » contre la procréation en occasionnant les fausses-couches (15.9%) et la stérilité (15.9%)

dans les couples et les familles. Cela signifie que pour sept (07) parents sur dix (10), les enfants « sorciers » sont plus actifs dans la provocation de la maladie que les actions d'empêchement de fécondité et / ou d'enfantement.

Eu égard à ces allégations, les enfants « sorciers » subissent des actions de maltraitance dont les plus importantes en termes de fréquences sont les privations de nourriture (31.8%) et les actes d'isolement (25%) d'enfants. Près d'un quart des parents (22.7%) considérant les enfants « sorciers » comme les responsables des maladies à répétition dans les familles, les isolent davantage, tandis que 11.4% des parents humilient plus les enfants « sorciers » que les autres catégories de parents.

Pour certifier l'existence de lien entre les problèmes de procréation et la maltraitance des enfants « sorciers », l'on a recours au test d'indépendance qu'est le khi-deux. Ce dernier conclut à l'existence d'une dépendance très significative entre les variables. L'hypothèse des situations difficiles de maladie et de procréation survenues en milieu familial est confirmée. Il existe un lien significatif entre les situations difficiles de maladie et de procréation survenues en milieu familial et la maltraitance des enfants « sorciers ».

Voici des récits illustratifs : Madame Benoît, parente d'enfant « sorcier » :

« J'ai la trentaine révolue. Armelle est la fille de mon grand-frère. Il l'a eue dans sa jeunesse avec l'une de mes camarades d'enfance. C'est suite à la mort d'Angèle, sa mère, que je l'ai prise avec moi. L'an dernier, j'étais enceinte de mon premier enfant. Mais, malheureusement, j'ai fait une grossesse extra-utérus (GEU). Quelques temps après, je l'ai surprise en train de dire à ma mère qu'elle regrette d'avoir tué mon enfant. J'ai pris mon calme, et je lui ai demandé pourquoi elle a fait cela. C'est en ce moment qu'elle a révélé son identité de « sorcière ». Elle a dit que ce sont les sorciers du quartier (Yopougon toit-rouge) qui l'ont obligé à me tuer ou à tuer l'enfant que j'attendais, et elle dit avoir préféré donner l'enfant. C'est à la suite de son

témoignage qu'on l'a envoyée dans un camp de prière pour sa délivrance ».

Encore, les participants témoignent que les enfants « sorciers » sont dotés de puissances (pouvoirs) mystiques leur permettant d'agir négativement sur leur fécondité ou celle d'autres personnes en les rendant stériles (86.4%). À ce sujet, M. Yahiri, parent d'enfant « sorcier » dit :

« Récemment, un ami beaucoup plongé dans la prière, m'a révélé que la fausse-couche de ma femme, une grossesse qui devait me donner la naissance de mon héritier, un fils, a été provoquée par ma petite nièce que j'ai récupérée au village ».

4.- Discussions et conclusion

20

Pour Ballet (2009), le témoignage, la reconnaissance, ou les prétendus “aveux” et / ou la certification ou la confirmation de l'identité sorcellaire des enfants, accompagnés des récits de culpabilité de crimes spirituels commis mystiquement, renforcent les arguments des détracteurs et accusateurs d'enfants d'appartenir à un ou des clans de sorciers. Il estime que les préjugés sur l'intolérance et la dangerosité notoire des enfants dans l'accomplissement des œuvres diaboliques concourent au renforcement des actions de déni en leur défaveur. La destruction des systèmes de filiation, et surtout, l'identification de l'enfant à celui qui donne la mort et le chaos dans un contexte de guerre ou de conflit, font que des enfants sont vus comme des faiseurs de mal et même, des tueurs à sang-froid. Pour cela, ils sont maltraités comme étant des « enfants « sorciers » (Tonda, 2000 ; De Boeck, 2000 ; Le Roy, 1999).

L'inflation des accusations de sorcellerie infantile peut être entendue, selon Degorge (2010), comme une défense contre le surgissement des angoisses traumatiques. Pour lui, les actions de maltraitance envers la personne des enfants « sorciers » sont sous-tendues par des formes d'hallucinations persécutrices ou de rêves, qui, sous des aires de cauchemars, gardent quelque chose du désir dans le déplacement et la réduction des objets terrifiants » Degorge

(2010). Ces maltraitances d'enfants « sorciers » sont parfois soutenues par des discours de confession ou de reconnaissance de certains enfants, de leur responsabilité et culpabilité dans des « crimes spirituels ». Brain (1970), cité par Quaretta (2017), mentionne que la facilité avec laquelle des enfants avouent leurs impairs contre leurs parents, et leur penchant pour une forme d'exhibitionnisme, sont des choses qui motivent les qualificatifs de « sorciers » à leur attribuer et les actes de maltraitance qui en découlent. Ces aveux seraient selon Brain (1970), une manière pour les enfants « sorciers » d'attirer l'attention de l'entourage sur leurs conditions de vie pénibles à cause des soupçons d'appartenance et/ou de pratiques sorcellaires.

Pour De Boeck (2004), les accusations de sorcellerie à l'encontre des enfants et les différentes formes de violences qui en découlent sont le produit des mutations socio-économiques et culturelles complexes. Cette perspective explicative du phénomène est approuvée par d'autres chercheurs dont Cimpric (2009), Aguilar (2005), Adam (2006), Degorge et Douville (2012), etc. Ces facteurs multiples et complexes sont pour l'ensemble de ces chercheurs relatifs à la situation des familles à problème (ou dysfonctionnelles), à la vulnérabilité, à la précarité économique et à l'inversion des pouvoirs économiques ou d'achat. Ils sont unanimes sur la question ou le concept de la « multi-crise » à laquelle l'Afrique est confrontée comme fondement de la production de ce phénomène. Selon De Boeck (2000), l'ambivalente position des Eglises dans la production du phénomène des enfants « sorciers » en est une expression. Elles sont, d'après lui, le problème et la solution dudit phénomène. C'est pourquoi, il leur attribue un rôle décisif dans la production et la mise en évidence croissante de la figure du sorcier dans l'imaginaire collectif. Concernant Aguilar (2005), Elle élargit cette responsabilité des religieux (catholiques, pentecôtistes et évangéliques) dans la production et l'entretien du phénomène des enfants « sorciers », aux féticheurs. Les actions de ces derniers sont, très souvent, nourries de profits et d'intérêts économiques (Tonda, 2000). Ne se limitant pas au seul fait économique, Aguilar (2005) interroge aussi les mutations socio-familiales dans la production des enfants « sorciers ». Elle y découvre deux dimensions importantes à considérer dans les accusations de sorcellerie contre les enfants : il s'agit de la

transition vers la famille urbaine et de la mutation de l'image de l'enfant.

Pour l'auteure, ces deux facteurs sont déterminants dans les formes actuelles d'accusation et / ou de maltraitance pour sorcellerie et ce, en considération des expériences vécues par chaque famille à travers la maladie, la mort, les représentations de l'enfant et l'anomie (en termes d'absence de règles sociales). Quant à Cimpric (2010), la possibilité de transmission du pouvoir « sorcier » d'une génération à une autre, d'une personne adulte à un enfant, le dysfonctionnement général de la famille et l'effritement de la solidarité « africaine » sont capitaux et fondamentaux pour rendre compte de la question des enfants « sorciers ».

Aux vues de ce qui précède, les actions de maltraitements envers les enfants « sorciers » sont dans nombre de cas liées à la multiplicité et / ou la complexité des problèmes vécus et / rencontrés par des familles dans le District d'Abidjan.

Bibliographie

22

ADAM, M. (2006). Nouvelles considérations dubitatives sur la théorie de la magie et de la sorcellerie en Afrique noire, *L'Homme*, 177-178, 279-302.

AGUILAR, M. J. (2005). *The invention of Child Witches in the Democratic Republic of Congo*, London, Save the Children, https://www.savethechildren.org.uk/sites/default/files/docs/The_Invention_of_Child_Witche>

ANET, A. S.C. (2014). *La maltraitance des enfants « sorciers » dans le district d'Abidjan* (Mémoire de Master en Criminologie). Université Félix Houphouët-Boigny.

ANET, A. S. C. (2019). Cognition sociale et maltraitance des enfants « sorciers » dans le District d'Abidjan. *Revue Africaine de Criminologie*, 25, 93-114.

AUGE, M. (1974). Les croyances en la sorcellerie. Dans M. Augé (Ed.). *La construction du monde*. Paris, France : Maspé. 52-73.

AUGE, M. (1976). Savoir voir et savoir vivre : les croyances en la sorcellerie en Côte d'Ivoire. *Africa*, Vol. XVII, 2, 128-139.

Bazare, N. R. (2014). La maltraitance des enfants dits sorciers à Abidjan, *Revue Internationale de Criminologie et de Police technique et Scientifique*. Dossier spécial Côte d'Ivoire, Vol. LXVII ; 4/14, 388- 409.

Bazare, N. R. (2014). *Sorcellerie et criminalité : paradigme du fait social total*. Abidjan : Pasres

Bazare, N. R. (2014). Enfants dits sorciers (EDS) à Abidjan : marquage sociale et prévention de la stigmatisation. *Revue International de Recherches et d'Études Pluridisciplinaires*, Vol. 21, 14, 24-38.

Bazare, N. R. (2017). Le vécu de la stigmatisation chez des enfants dits sorciers (EDS) à Anyama (RCI). *Revue Africaine de Criminologie*, 20/17, 134-148.

Besquesnes, G. (2011). Pauvreté des familles et maltraitance à enfants : un état des lieux de le recherche, une question non tranchée. *CERSE* 6, Vol.44, 11-34.

Boujou, P. (2012). *Sorcellerie et violence en Afrique*. Paris, France : Karthala.

Brain, R. (1970) « Chil-Witehes », dans M.Douglas (dir), *Witchcraft Confessions and Accusations*, London. Routledge, 2004, 161-179.

Cameron, P. (2014). De victime à accusé : la criminalisation de l'enfant sorcier en Europe (fin XVI è siècle- début XVII siècle). *Histoire sociale*, Vol 47, n° 95, 515-546.

Cimpric, A. (2010). *Les enfants accusés de sorcellerie. Etude anthropologique des pratiques contemporaines relatives aux enfants en Afrique*. Dakar, Sénégal : UNICEF.

Cimpric, A. (2009). La violence anti-sorcellaire en Centrafrique. *Afrique Contemporaine*, 232, Vol. 4, 193-208.

Dakouri, G. (2011). *La sorcellerie, une réalité vivante en Afrique*. Abidjan. Cote d'Ivoire : Les Éditions du CERAP.

DE BOECK, F. (2000). Le "deuxième monde" et "les enfants sorciers". *Politique africaine*, 80, 32- 57.

DE Boeck, F. (2004). Etre Shege à Kinshasa : Les enfants, la rue et le monde occulte. Dans T. Trefon (Ed.). *Réinventer l'ordre à Kinshasa* (173-192). London, UK: Zed Books,

Degorge, V. (2010). Les enfants dits sorciers dans les rues congolaises. *Le journal des psychologues*, 274, 36-39.

Degorge, V. et Douville, O. (2012). Les enfants sorciers et les rejetons de la guerre en Afrique Equatoriale. Un défi pour l'anthropologie psychanalytique. *Figures de la psychanalyse*, Vol 2, 24, 233-249.

24

Delaunay, V. (2009). Abandon et prise en charge des enfants en Afrique : une problématique centrale pour la protection de l'enfant, *Mondes en développement* 2, Vol 146, 37, 33- 46

De Rosny, E. (2006). Justice et sorcellerie : colloque international de Yaoundé, 17-19 mars 2005, Paris : Karthala ; Yaoundé : Presses de l'UCAC.

Desquesnes G. (2011). Pauvreté des familles et maltraitance à enfants : un état des lieux de la recherche, une question non tranchée. *Les Sciences de l'éducation Pour l'Ère nouvelle*, vol 44, 3, 11-34.

FMI. (2014). Cinquième revue de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit et demandes de modification de critères de réalisation et de prolongation de l'accord en cours, *Rapport du FMI* 14/163, Washington, D.C.

Gavarini, L. (2006). Figures et symptômes actuels de l'enfance : l'enfant victime ou la construction d'une mythologie et d'une normativité éducative. *Presses universitaires de Caen, Le Télémaque* vol 1, 29, 91-110.

Haeyer, A. (2004). *Enfants sorciers, entre magie et misère*. Paris: labos.

Henry, Ch. & tall, K. (2008). La sorcellerie envers et contre tous, *Cahiers d'études africaines*, n°189-190, 11- 35.

Kinoo, P. (2013). Systémique, science et sorcellerie. *Cahiers critiques de thérapie familiales et de pratique de réseaux*, vol 2, 51, 119-129.

Koudou, O. (2006). Recomposition familiale, déliaisons et difficultés d'adaptation sociale chez l'adolescent. *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique*, 1,40-47.

Le Roy, J.M.D. (1999). Perturbation et reconstruction des identités et des familles à Kinshasa (Congo) : la fonction thérapeutique des groupes de guérison par la foi, séminaire 1998-1999, Psychomédia.

MARY, A. (1998). La diabolisation du sorcier et le réveil de Satan, *Religiologiques*, 18, 53-77.

Mayneri. A. C. (2014). Sorcellerie et violence épistémologique en Centre-Afrique, *L'Homme*, 211, 45-95.

Moulina, M. (2016a). *L'exploitation des enfants accusés de sorcellerie : au carrefour de la rue et des mines de diamants*, ECPAT Belgique.

MOULINA, M. (2016b). *Les enfants accusés de sorcellerie : rencontre entre mythes et violences*, ECPAT Belgique.

Moro, M. R., Heidenreich, F., Baubet, T. (2005). *On dit aimer les enfants, en les maltraite aussi partout...approche transculturelle de la maltraitance*, Gabel, M. LAMOUR, M.

Muchembled R., 1979. *La sorcière au village : XVe-XVIIIe siècle*. Paris : Gallimard/Julliard.

N'Situ, A et Le Roy, J. (2015). Crise dans les liens familiaux et prise en charge psycho-social : le cas des « enfants sorciers », *Psychologie Clinique*, Vol 1, 39, 86-112.

Quaretta, E. (2017). *Enfances ambiguës : Anthropologie des enfants accusés de sorcellerie au Kantaga (RDC)*, collection : La Région des Grands Lacs Africains, Paris : L'Harmattan.

OCHA. (2011). Côte d'Ivoire : Rapport de la situation N° 19/ du 30 Septembre au 7 Octobre 2011, www.unocha.org.

OFRA-. (2014). Rapport de mission en République démocratique du Congo (RDC) : 30Juin-7Juillet 2013, https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/rapport_de_mission_rdc_2014.pdf

TONDA, J. (2008). La violence de l'imaginaire des enfants-sorciers, Territoires sorciers, *Cahiers d'études africaines*, XLVIII (1-2), 189-190, 325-343.